


«Horizons» N°3518 - Lundi 28 Juillet 2003



Le directeur des opérations pour la Mauritanie à la Banque Mondiale «Le CSLP demeure le cadre unique de nos programmes en Mauritanie»

Déclare M. David Graig

Au terme d'une visite de travail d'une semaine à Nouakchott, M. David Graig, directeur des Opérations pour la Mauritanie à la Banque Mondiale (BM) a déclaré que le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) mis en place par le gouvernement reste l'unique cadre des programmes de développement de son institution en Mauritanie.

«Aujourd'hui, on ne peut pas parler du partenariat entre la BM et la Mauritanie sans parler du CSLP mis en place par le gouvernement mauritanien, qui s'est très tôt lancé dans le processus de réduction de la pauvreté. C'est un Cadre qui a l'aval de tous les partenaires de la Mauritanie comme étant l'unique cadre de référence en matière de partenariat technique et financier », a déclaré M. Graig au cours d'une conférence de presse le 26 juillet dernier à Nouakchott.

M. Graig a aussi salué l'effort de la Mauritanie dans l'élaboration des rapports sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du CSLP indiquant que le rapport de la deuxième année

d'exécution du CSLP vient d'être présenté au conseil d'administration de la BM qui l'a approuvé. A la Banque Mondiale, nous jugeons que la mise en œuvre du CSLP avance bien, même s'il y a encore des points à améliorer ».

Abordant l'engagement de la BM dans la lutte contre le Sida, M. Graig a rappelé que la Mauritanie a obtenu auprès de la Banque un don de 21 millions de dollars américains, comme appui à son programme national de lutte contre cette pandémie. « Il faut reconnaître que la Mauritanie avait un programme national contre le Sida que nous avons évalué et trouvé bien conçu, a-t-il souligné.

Par ailleurs, M. Graig a annoncé que la réévaluation de l'enveloppe des ressources disponibles pour tous les pays éligibles pour les ressources IDA a permis d'augmenter l'enveloppe destinée à la Mauritanie pour les deux prochaines années. « Cette décision a été prise sur la base des performances économiques de la Mauritanie », a-t-il précisé.